



Colloque 'Réparer la nature ? – l'exemple des milieux humides'

Brest - 3 et 4 février 2016

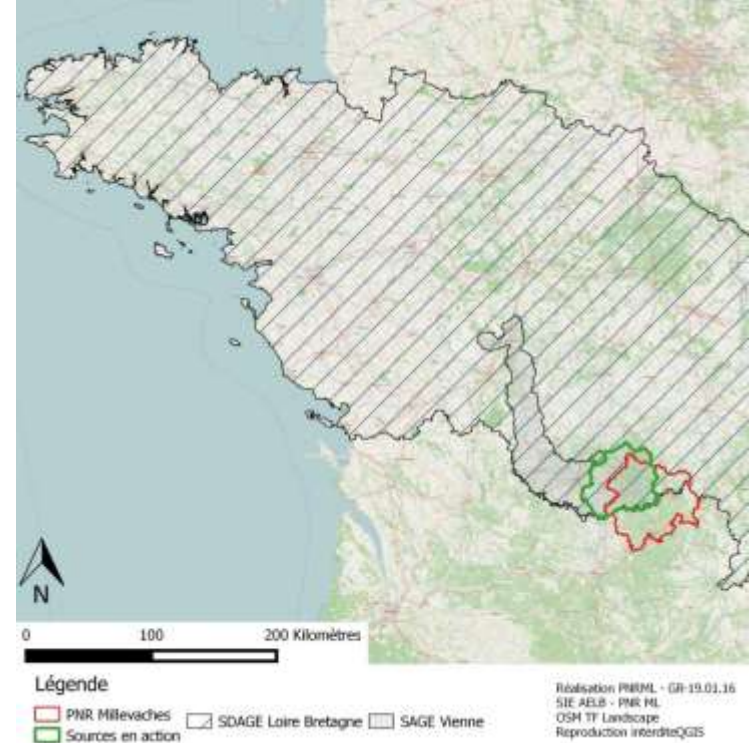


La restauration d'une tourbière plantée de résineux par débardage aérien

Guillaume Rodier – PNR de Millevaches en Limousin – Coordonnateur de Sources en action
g.rodier@pnr-millevaches.fr – 05.55.96.97.01



Contexte : Tête de bassin - la Vienne amont



2011-2015 (en cours de renouvellement pour 2017-2021)

2440 km² – 125 communes
17 porteurs de projets
2 structures coordinatrices →



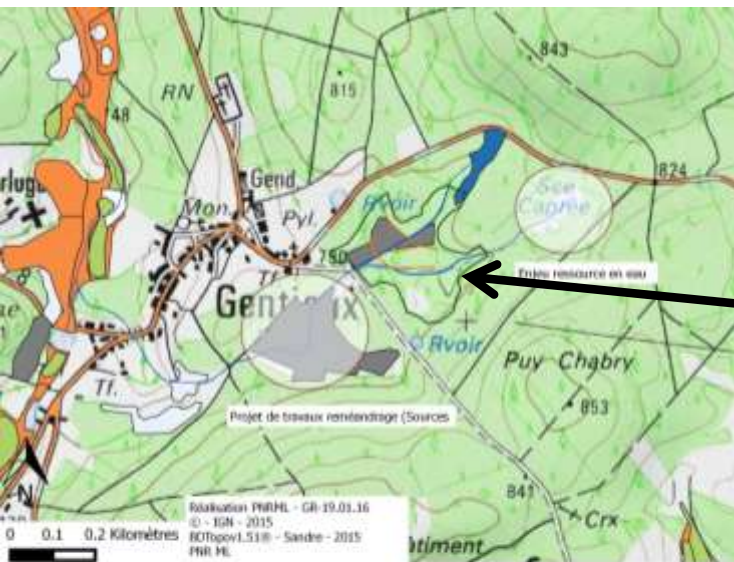
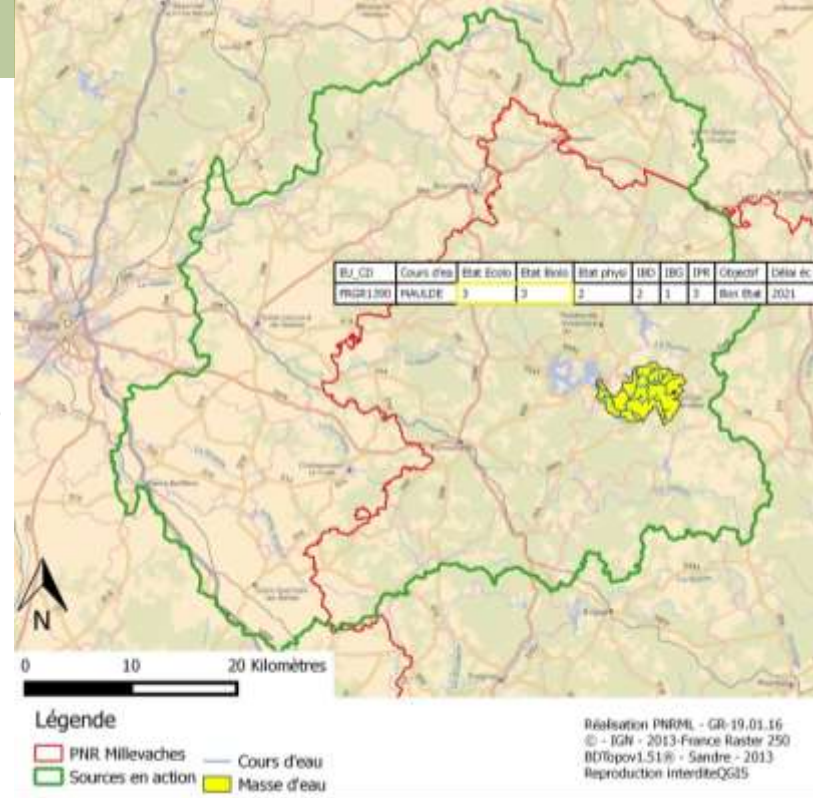
Programmation d'un volet expérimental « eau et forêt »
Objectif : Créer une dynamique de travail entre acteurs



Méthodologie pour créer la dynamique

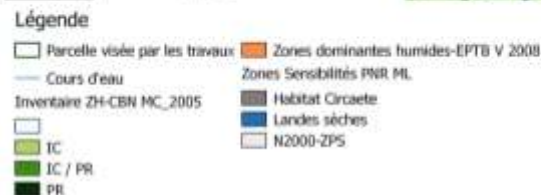
0,2 ETP pour :

- Groupe de travail régional 'eau et sylviculture'
- Programme de formations (2014-2015) – Guide des bonnes pratiques
- Rencontres avec les propriétaires-experts-exploitants
- Proposer et trouver des chantiers forestiers potentiels et 'complexes'
- Analyser le jeu d'acteurs possible, les enjeux environnementaux et l'adéquation avec Sources en action



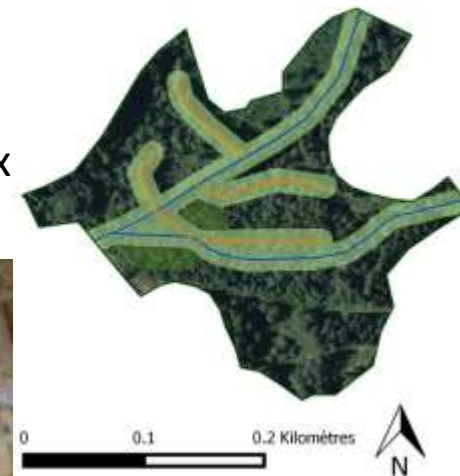
Exemple : Parcelle forestière plantée en ZH

- ZH absente des bases de données (milieu perturbé)
- Enjeux AEP-ZPS (circaète)-paysage-milieux aquatiques (habitats-espèces)
- Projet de travaux de réaménage en aval immédiat sur secteur recalibré (Sources en action)



Etapes avant travaux

- Rencontre avec le propriétaire (gérant du grpt forestier) → **Détonateur** pour « l'image » de la sylviculture
- Diagnostic écologique - évaluation des scénarii d'intervention : répondre aux enjeux environnementaux et économiques



Vue aérienne-Hiver (Viamichéin)

Réalisation PNRM, - GR-19.01.16
© - IGN-80 Ortho 50 cm - 2014
BDTopov1.518 - Sandre - 2015
PNR M,

- Choix d'un itinéraire technique :



Crédit : CFBL

- Pas d'engin lourd sur la parcelle (coupe manuelle) et débardage aérien – aucun rémanent sur place
- Coupe rase des alignement sur drains et berges (Epicéas Sitka sur 10 m de part et d'autre des écoulements)
- Coupe sélective des pins et bouleaux(4/5) en conservant les ports favorables au circaète
- Aucune intervention de restauration des cours d'eau / ZH → privilégier l'évolution du milieu...sous surveillance.

Mise en place de l'itinéraire technique :

- Calcul des volumes de bois par essence et estimation des coûts et prix de vente
 - Délégation de maîtrise d'ouvrage du grpt forestier vers le PNR (convention + délibération du grpt et des élus du PNR)
 - Notice d'incidences N2000
 - Demande de coupe extraordinaire au PSG (DGD)
 - Dossier Loi sur l'eau (pour info)
 - Consultation des entreprises
 - Négociation et compromis pour un plan de financement (AELB-Région Limousin) + validation en Préfecture
 - Choix d'une entreprise (CFBL) et dossiers de subventions
 - Montage d'un plan de communication
- ➔ **5 mois de procédures**

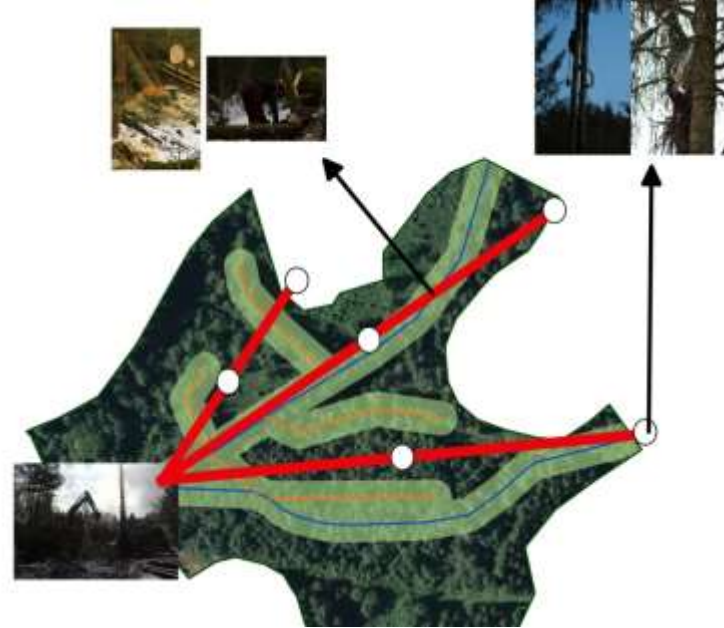


- Parcelle de 5,5 ha
1,3 ha pour le projet
- 350 m³ de d'épicéas de Sitka
- 80 m³ de pins et de bouleaux

Phase travaux : 16 février 2015 pour prendre fin le 4 mars 2015 (14 jours)

Etapes de travaux :

- Transport du matériel (1800 €)
- Bûcheronnage manuel le long des lignes de débardage (780 €)
- Installation des câbles de débardage (1 jour par ligne – 3 lignes = 5040 €)
- Exploitation, débardage et façonnage (9 jours- 16200 €)



Aspects financiers :

Détail financier de l'opération			
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Coût d'exploitation du bois par câble mât	26400 € TTC	Recette issue de la vente des bois (encaissée par le prestataire)	22200 € TTC
- Transport du matériel	1800 € TTC		
- Installation des lignes du câble-mât	5040 € TTC		
- Encadrement du chantier – procédure administrative	2580 € TTC		
- Exploitation (débardage)	16200 € TTC		
- Ouverture manuelle de ligne	780 € TTC		
TOTAL en TTC	26400 €	TOTAL	22200 €
Facturée au PNR : la différence entre les coûts et les recettes soit 4200 € TTC			



Dépenses		Recettes	
Bilan financier du chantier	4200 € TTC	Agence de l'eau Loire Bretagne (50%)	2100 € TTC
		Conseil Régional (20%)	840 € TTC
		Autofinancement (30%)	1260 € TTC
TOTAL en TTC	4200 €	TOTAL	4200 €



Groupement Forestier de la Brauze

3 mois après travaux



Premiers éléments de suivis :



Photo n°1 : Relevé R4 ; Tourbière dégradée à Molinie Bleue (CB : 51.2)



Photo n°3 : Relevé R7 ; Régénération de *Potentilla Palustris*



- Remontée de nappe immédiate (affleurement)
- Suivis de végétation 5 mois après travaux (4 à 6 m²)
 - Absence de dynamique sur les secteurs ouverts avant travaux (Molinie)
 - Dynamique très forte autour des écoulements (*Sphaignes*, *Viola palustris*, *Ranunculus omiophyllus*, *Potamogeton polygonifolius*, ***Potentilla palustris* = augmentation hygrométrie de la tourbe**)
 - Régénération importante du bouleau
 - Retour d'odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste rouge	Rareté
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	-	LC	C
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	-	LC	C
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	-	LC	C
<i>Aeshna cyanea</i>	Aesche bleue	-	LC	C
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum à côtés striés	-	LC	C

- Les drains latéraux sont colonisés (bouchés)
- Aucun effet visible sur l'incision, le recalibrage
- Diversité granulométrique : ponctuelle

Aucune conclusion sur les capacités de résilience du milieu. Les suivis vont se poursuivre. En options :
- micro-seuils – gouilles – enlever les rémanents - ...

Conclusions et perspectives :

- Restauration du milieu : trop tôt ?
- Aucune dégradation du sol – des cours d'eau en phase chantier
- Technique du câble-mât largement validée sur zones à enjeux environnementaux (Idem sur la RNR de Frasne (25), PNR Morvan, ...)
- Retour très positif de la filière bois (plusieurs propositions en cours d'étude)
- Jeu d'acteurs important
- Valorisation locale du bois (coffrage-bois énergie)
- Accord de principe de l'AELB pour intégrer la CFBL à Sources en action n°2 (2017-2021)
- Communication importante

VS

- Surface restaurée = 0,26 % des tourbières plantées... combien de ZH ?
- Technique au surcoût important (x2)
- Reproductibilité complexe ...
- ...voire impossible : notion de défrichement (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13.10.2014) - décret n°2015-656 du 10 juin 2015 :
→ 2 chantiers identiques en attentes (21 ha en tourbières)

➔ Poursuivre les efforts – faire vivre la dynamique engagée – créer la diversité des projets 'eau et sylviculture'

Merci de votre attention



Tous les documents accessibles sur :

<http://www.pnr-millevaches.fr/-Eau-et-milieus-aquatiques->
www.sourcesenaction.fr